



Formulaire de demande d'adhésion à l'association
ARTS DE VIE ANNECY
Saison 2025 – 2026

- 1^{ère} demande d'adhésion
 Demande de renouvellement d'adhésion

Informations générales

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse mél :
N° de licence UFOLEP (en cas de renouvellement) :
Adhésion au groupe WhatsApp d'ARTS DE VIE ANNECY : oui non
(le groupe WhatsApp est le principal vecteur de communication et d'échanges au sein de l'association)

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom et prénom :
Adresse (si différente) :
Téléphone :

Cotisation

Montant de la cotisation (adhésion à l'association avec licence UFOLEP Multisport)*

Adhésion « Arts de Vie Anancy »	80 €
---------------------------------	------

* le montant de la cotisation est forfaitaire et s'entend pour l'ensemble de l'année. Il est payable par chèque bancaire à l'ordre de « ARTS DE VIE ANNECY », en une seule fois à l'inscription.

Aspect médical (cocher la case correspond à votre réponse)

<input type="checkbox"/>	J'ai rempli un auto-questionnaire de santé et j'atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa n°15699*01) - Document à conserver.
<input type="checkbox"/>	Je remets à l'appui de ma demande d'adhésion un certificat médical d'absence de contre-indication de la discipline de moins d'un an.

Pour les nouveaux adhérents, fourniture obligatoire, à l'appui de toute demande d'adhésion, d'un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique du Taiji Quan.

Engagement

Je soussigné (Nom / Prénom)

- Déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur d'ARTS DE VIE ANNECY et les accepte.
- Déclare avoir pris connaissance des autorisations pour majeurs ou pour mineurs (en fonction de ma situation), et les acceptent.
- Déclare avoir pris note que mes données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique en vue de tenir à jour le fichier des adhérents d'ARTS DE VIE ANNECY, et destinées aux membres du conseil d'administration d'ARTS DE VIE ANNECY. Conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en vigueur depuis le 25 Mai 2018, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant en m'adressant au secrétariat d'ARTS DE VIE ANNECY.

Date et signature

Joindre à la demande d'adhésion la feuille d'autorisations dûment remplie et signée, le certificat médical (si nécessaire), et le (ou les) chèque(s) couvrant le montant de la cotisation.

Lieux et horaires des séances (cocher vos intentions de participation aux séances)

Début des activités le lundi 8 septembre 2025.

Fin des activités le samedi 27 juin 2026.

Jour	Horaires	Lieux	Participation envisagée*
Lundi	de 19h30 à 22h00	Salle de danse Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Mardi	de 19h45 à 22h00	Salle d'expression corporelle Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Mercredi	de 8h00 à 10h00	Salle de danse (<i>séance commune avec Le Qi du Phoenix</i>) Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	de 20h30 à 22h00	Dojo Complexe sportif Max Decarre (Seynod)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Jeudi	de 8h00 à 9h00	Salle d'expression corporelle Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Samedi	de 8h00 à 10h00	Salle d'expression corporelle	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	de 10h00 à 12h00	Complexe sportif des Glaisins (Annecy-le-Vieux)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

* Cette information vous est demandée à titre purement indicatif afin de caler au plus juste l'organisation en termes d'enseignement. Vous pouvez naturellement participer à autant de séances que vous le souhaitez et comme vous le souhaitez, y compris en changeant à tout moment.

Assurance

L'association dispose d'une assurance en responsabilité civile.

La licence UFOLEP Multisport couvre les adhérents à titre individuel, tant en responsabilité civile individuelle qu'en dommage-accident, pour les activités pratiquées.

Divers

Les statuts et le règlement intérieur de l'association, ainsi que le calendrier de la saison sont disponibles sur le site internet de l'association <http://taijiquan.e-monsite.com>, rubrique « Informations ».